



PROCÈS VERBAL - COMMISSION SPORTIVE SENIORS

MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 - PV N°6

PRESENTS : GUILLAUMEAU Vincent, BARONDEAU Christophe, SUBRENAT Yannick, PLU Dominique, GUILLAUMEAU Jessica, GADEAUD Bertrand

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : secretariat@dordogne-perigord.fff.fr, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.

Exploitation des feuilles de match

Transmises à la commission de discipline

- N°28827912 Castellevequois JS 1/ FC Thenon Lim. 1
- N°28827910 Faux FC1 /Périgord Centre FC 1
- N°28828295 Rouffignac OC 1 / Tocane St Apre US 1
- N°28828479 Foot Sud Bastide 1 / Marquay Tam. 1
- N°28828964 Razacois Aiglons 1 / Annesse et Beaulieu 1
- N°28840168 Belvesois FC1 / Limeuil FC 2
- N°28840167 Pays Beaumontois FC 1 / Coteaux Pech. 3
- N°28829271 Terrasson Port. 1 / US Marsaneix 1

Transmise à la CDA

- N°28829271 Terrasson Port.1 / US Marsaneix 1

Forfait d'une journée

- D4 poule B N°28829669 RC La Chapelle Gonaguet

Forfait général

- Lalinde Couz Sauv 2 D4 Poule D
- Belvesois FC 2 D4 Poule E

Matches non joués

- D4 poule A N°28830753 Périgord Vert ES 2 / St Paul la Roche du 07/09/2024 Arrêté Municipal

Elaboration des poules du Critérium à 8 Séniors

La commission a procédé à l'élaboration des poules du Critérium à 8 Seniors, les poules restent provisoires jusqu'à validation du comité directeur. La commission a également émis le souhait de s'entretenir avec les clubs afin de présenter celles-ci ainsi que les règlements particuliers de cette compétition.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



POULE A : Annesse et Beaulieu 3, Champagnac de Belair 2, Champcevinel AS 3, Chapelloise JS 2, COPO Football 1, Léguillac de l'Auche 2, Périgueux Foot 3, St Pierre de Chignac 2.

POULE B : Coursac Foot AS 2, FC Eymet Olympique 2, Grignols Villamblard 2, J.S.D.L. 2, Lalande Couz. Sauv. 2, Le Monteil Foyer Rural 2, Naussannes Ste Sab. 2

POULE C : Belvesois FC 2, Espérance Fénélon FC 2, , La Bachellerie US 2, Montignac ES 3, St Génies FC 2, St Léon sur Vezère 1, Villac 2.

Les Présidents :

Guillaumeau Vincent
Barondeau Christophe

Secrétaire de séance :

Guillaumeau Jessica